

*Travaux de la Chambre*

la Saint-Jean-Baptiste à une quelconque forme de trahison est une insulte à tous les francophones du Canada, c'est déformer les propos de mon chef et c'est complètement farfelu.

Pourquoi devons-nous faire face à de telles pressions en ce moment? Jetons un coup d'oeil sur certains des projets de loi que le gouvernement dit être si importants.

Lorsque les réformistes sont arrivés dans cette Chambre, contrairement à la majorité des ministériels, ils avaient prêté l'oreille aux revendications des Canadiens concernant le régime de retraite en or dont jouissent les députés fédéraux. Après notre arrivée, pendant un bon bout de temps, presque trois mois et demi, nous avons harcelé le premier ministre, lui demandant sans cesse: «Quand allez-vous faire quelque chose? Allez-vous vous décider à modifier le régime de retraite? Allez-vous ouvrir la porte pour que les députés puissent dire qu'ils ne se considèrent pas différents des autres, qu'ils ne se mettent pas sur un piédestal. Le premier ministre va-t-il passer aux actes?»

Cela a duré pendant tout le printemps de 1994. Le premier ministre répondait: «Eh bien, vous savez, il va y avoir des élections en 1997. Personne n'a à se soucier du régime de retraite avant 1997. On y pensera plus tard. On s'en occupera un de ces jours. Ça viendra. Nous avons tout le temps.»

• (1300)

Puis, un beau jour, sans prévenir, le président du Conseil du Trésor présente le projet de loi C-85. Détail intéressant, il choisit pour ce faire un vendredi après-midi. Un après-midi très calme, particulièrement pour les médias, d'autant plus que les conservateurs étaient réunis à Hull en congrès. Bien sûr, aucune mention n'avait été faite du dépôt du projet de loi C-85, par lequel les libéraux tentent de raffiner leur régime de retraite démesuré.

Ils l'ont ensuite représenté à la Chambre et ont eu recours à diverses manoeuvres pour essayer de le faire adopter. Les députés réformistes, en bloc, ont déclaré qu'il était inconcevable que les députés veuillent se placer au-dessus des autres Canadiens. Par conséquent, nous nous sommes opposés à ce projet de loi et nous avons tenu bon, mais un jour, soudainement, le projet était renvoyé à un comité.

Pour que les députés ministériels comprennent les frustrations des Canadiens, j'ai dit qu'il était peut-être souhaitable de faire connaître ce projet de loi au plus grand nombre de Canadiens afin que ceux-ci puissent se prononcer à ce sujet. Mais non, les libéraux ont décidé qu'ils confieraient l'étude du projet de loi à quelques experts triés sur le volet; toutefois, pour leur plus grand dam, la majorité de ces experts n'ont pas vraiment fait les recommandations ou les témoignages que les libéraux espéraient à l'égard de leur régime de retraite démesuré.

Lorsque notre député de Calgary-Ouest, dégoûté, a quitté la pièce à la fin des témoignages, les députés d'en face ont analysé le projet de loi C-85 article par article en 12 minutes. Douze minutes, pensez donc; ils ont agi en un éclair, à la vitesse de la lumière. Nous savons tous que le système parlementaire avance plutôt à la vitesse d'un iceberg habituellement. C'est pourquoi je

pense que, cette fois, tout baignait dans l'huile de façon peu ordinaire pour que le projet de loi soit examiné en 12 minutes; une telle rapidité est plutôt rare.

Il importe que le plus grand nombre possible de Canadiens soient mis au courant des mesures législatives en préparation. Lorsque je m'adresse à des étudiants, j'emploie parfois l'analogie du tabouret à trois pieds. J'aime bien parler à des étudiants car je veux qu'ils prennent conscience des bienfaits de notre démocratie. Malgré certaines actions du gouvernement, nous vivons en démocratie.

Je dis que pour être efficace, la démocratie doit s'appuyer sur trois piliers, comme le tabouret sur ses trois pieds. Le premier, ce sont les gens. Il faut que les gens participent. Le deuxième, ce sont les politiciens qui doivent présenter des mesures législatives adéquates, logiques et bien pensées. Le troisième pilier, ce sont les journalistes. Si la presse n'est pas présente, si elle n'informe pas les gens au sujet de ce que font les politiciens, alors il manque un pied au tabouret. Nous aurions alors quelque chose qui ne tient pas.

Dans le cas du projet de loi C-85, sachant que la presse ne va pas nécessairement se ranger tout de suite de son côté, le gouvernement veut l'adopter le plus rapidement possible. Ainsi, les ministériels essaient de détruire ce pied de tabouret, ce pilier, et tout le processus démocratique finit par s'écrouler.

Le leader du gouvernement à la Chambre a parlé d'un certain nombre de projets de loi intéressants. Il y a, par exemple, le cas du projet de loi C-72. En fait, mon collègue de Wild Rose, si je ne m'abuse, a essayé d'amener le gouvernement à aller de l'avant, ce qui nous aurait permis de nous prononcer sur ce projet de loi, il y a des semaines.

• (1305)

Nous étions prêts à adopter le projet de loi C-72 à toutes les étapes en une journée. Sur quoi porte-t-il? Il concerne le recours à l'intoxication volontaire comme moyen de défense. Cela ne peut pas tenir. C'est répréhensible. Des gens de ma collectivité, des étudiants notamment, m'ont demandé ce que le gouvernement allait faire pour remédier à cette situation. Il faut reconnaître que le gouvernement a, au moins, présenté le projet de loi C-72. Cependant, si, à l'instar des bloquistes, j'en suis persuadé, nous étions prêts à adopter cette mesure en une journée, pourquoi notre collègue soulève-t-il autant de questions comme celle-ci et dit-il que nous devons respecter le délai du 23 juin?

Le député de Wild Rose a également porté à l'attention de la Chambre la question de l'admissibilité des tests d'ADN dans les affaires criminelles. Des cas tout à fait tragiques doivent être soumis aux tribunaux qui ne pourront retenir les tests d'ADN comme preuve. Si les ministériels sont prêts à siéger toute la nuit, les réformistes seront là pour faire adopter cette mesure, afin que les tests d'ADN soient admissibles en cour. Je sais que c'est un engagement que je peux prendre au nom des membres de mon parti.